

Les dispositifs de financement à la création/reprise d'entreprise sur le Genevois Haut Savoyard et les Usse et Bornes

Dispositifs	Bénéficiaires	Caractéristiques	Conditions	Contact
Prêt d'honneur	Porteur de projet de création - reprise d'entreprise ayant formalisé son projet sur le territoire du Genevois Haut Savoyard ou des Usse Bornes.	<ul style="list-style-type: none"> - Prêt à taux 0 - Sans garantie personnelle d'un montant moyen de 6 000 €. - Permet de renforcer l'apport personnel pour faciliter l'accès au crédit bancaire. 	Le projet doit être structurant pour le territoire. Un apport personnel est nécessaire	<p>GHSI 5 place de l'Eglise Saint André 74100 ANNEMASSE 04.50.87.09.87 subletmaire.ghsi@med74.fr (www.pretdhonneur.com)</p>
Prêt à la Création d'Entreprise (PCE)	Projet de création ou reprise par rachat de fonds de commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Prêt d'OSEO de 2000 à 7000 €, associé à un prêt bancaire. - Finance le BFR. - Possibilité de garantie à 70 % sur le prêt bancaire. 	Entreprise créée depuis moins de 3 ans et n'ayant pas eu accès au crédit bancaire. Plan de financement n'excédant pas 45 000 €.	<p>GHSI 5 place de l'Eglise Saint André 74100 ANNEMASSE 04.50.87.09.87 subletmaire.ghsi@med74.fr</p>
Prêt NACRE	Demandeurs d'emploi indemnisés ou indemnisables ou bénéficiaires des minima sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Prêt à taux 0, sans garantie de 1000 à 10 000 €. - Prêt associé à un crédit bancaire. 	Bénéficiaire d'un plan d'affaires complet ou avoir suivi la phase 1 d'accompagnement du dispositif NACRE.	<p>GHSI 5 place de l'Eglise Saint André 74100 ANNEMASSE 04.50.87.09.87 subletmaire.ghsi@med74.fr</p>
Prêt solidaire et prêt d'honneur	Demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux ou toutes personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire	<ul style="list-style-type: none"> - Prêt solidaire jusqu'à 6000 €. - Prêt d'honneur de 6000 € maximum. - Permet de financer des besoins à hauteur de 10 000 € maximum. 	Le porteur de projet ne doit pas avoir accès au crédit bancaire. Plan de financement n'excédant pas 20 000 €.	<p>ADIE 16 rue des Grandes Teppes 74600 SEYNOD 0800.800.566 Permanences à la MED les mercredis sur RDV (www.adie.org)</p>
IDéclic Prim'	Demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux ou salarié à faible revenu	Subvention de 3000 € maximum.	Le plan de financement du projet ne doit pas dépasser 20 000 €.	<p>ADIE 16 rue des Grandes Teppes 74600 SEYNOD 0800.800.566 Permanences à la MED les mercredis sur RDV (www.rhonealpes.fr)</p>
ACCRE	Demandeurs d'emploi indemnisés ou indemnisables ou bénéficiaires des minima sociaux	Exonération de charges sociales.	Dépôt du dossier remis lors de l'immatriculation auprès du CFE	CFE compétent
ARCE	Demandeurs d'emploi indemnisés	Capital correspondant à la moitié des droits d'indemnisation chômage, versé en deux fois.	Demandeur d'emploi indemnisé au titre de l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE)	Pôle Emploi de rattachement (www.pole-emploi.fr)

Les dispositifs de financement à la création/reprise d'entreprise sur le GHS et les UB

Dispositifs	Bénéficiaires	Caractéristiques	Conditions	Contact
IDéclic Potentiel	Entreprise de 0 à 5 ans ayant un projet de développement à financer	Avance remboursable de la Région de 25 à 40 000 €, sur 5 ans, avec un différé de remboursement de 2 ans.	L'avance remboursable doit être associée à un prêt bancaire d'un montant au moins équivalent. Le projet de développement doit comporter la création d'emplois.	GHSI 5 place de l'Eglise Saint André 74100 ANNEMASSE 04.50.87.09.87 subletmaire.ghsi@med74.fr (www.rhonealpes.fr)
IDéclic Transmission	Projet de reprise d'entreprise	Garantie à 70 % par OSEO et la Région sur le prêt bancaire finançant la reprise d'entreprise.	Concerne les projets de reprise dont l'acceptation des financements bancaires sont délicats (reprise en milieu rural, secteur d'activité peu attractif,...) Les reprises d'entreprises en difficulté sont exclues.	GHSI 5 place de l'Eglise Saint André 74100 ANNEMASSE 04.50.87.09.87 subletmaire.ghsi@med74.fr (www.rhonealpes.fr)
Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF)	Femme créant, reprenant ou développant une entreprise	Garantie de 70 % sur le prêt bancaire plafonnée à 27 000 €. La banque ne peut solliciter de garantie personnelle	Le dirigeant doit être une femme et doit détenir la majorité du capital dans une société. Le dispositif concerne les entreprises de 0 à 5 ans.	GHSI 5 place de l'Eglise Saint André 74100 ANNEMASSE 04.50.87.09.87 subletmaire.ghsi@med74.fr (www.pretdhonneur.com)
Prêt d'honneur	Projet de création ou reprise d'entreprise à fort potentiel de développement	Prêt à taux 0 de 15 000 à 50 000 €, assorti d'un accompagnement par des chefs d'entreprise ou cadres de direction.	Le projet doit avoir un fort potentiel de développement et de création d'emplois.	Réseau Entreprendre Haute-Savoie Parc d'activités Annecy - La Ravoire Metz-Tessy 74371 Pringy Cedex 04.50.51.58.97 hautesavoie@reseau-entreprendre.org www.reseau-entreprendre-haute-savoie.fr
Capital développement	Projet de création ou reprise d'entreprise à fort potentiel de développement	Prise de participation au capital n'excédant pas 1/3.	Réservé aux entreprises créatrices d'emplois et génératrices de plus-values.	Haute-Savoie Demain 42 chemin de la Prairie 74000 Annecy 04.50.45.13.91 info@haute-savoie-demain.com (www.hautesavoiedemain.free.fr)
Transméa	Projet de reprise d'une entreprise par ses salariés sous forme coopérative ou classique	Prise de participation au capital de 10 000 € à 300 000 €.	Tout type d'entreprises (à partir de 2 salariés) en phase de transmission et tout secteur d'activité.	Transméa 74, rue Maurice Flandin BP 3164 69211 Lyon cedex 03 04.78.53.08.06 transmea@scop.cop (www.transmea.coop)

Maison de l'Economie Développement - Genevois Haut Savoyard Initiative

5 Place de l'Eglise Saint André
74100 ANNEMASSE
04 50 87 09 87
<http://www.ghs74.fr>

